



# Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics

(Membre de la CMH)

**Président :**

**Dr F. FRAISSE**

*Service de Réanimation Médico-chirurgicale*

*CH SAINT-DENIS*

2 rue du Dr Delafontaine

93205 SAINT-DENIS Cedex

☎ : 01 42 35 61 07

☎ : 01 42 35 62 33

E. Mail : [francois.fraisse@ch-stdenis.fr](mailto:francois.fraisse@ch-stdenis.fr)

**Secrétaire Général :**

**Dr B. MISSET**

*Service de Réanimation*

*Groupe Hospitalier Paris SAINT-JOSEPH*

185 rue R. Losserand

75014 PARIS

☎ : 01 44 12 34 12

☎ : 01 44 12 32 80

E. Mail : [bmisset@hpsj.fr](mailto:bmisset@hpsj.fr)

DG/FF/2008/034

## La position du SNMRHP en mars 2008. par François Fraisse

### Le Syndicat National des Médecins Réanimateurs des Hôpitaux Publics (SNMRHP), pour quoi faire ?

L'objectif des syndicats de médecins hospitaliers est de mener une action, non seulement catégorielle, mais aussi de défendre une profession et un mode d'exercice cohérent par rapport à une évolution rapide et inéluctable de l'hôpital public.

Dès lors, l'action d'un syndicat, hors démagogie réductrice et destructive, doit se faire non pas par opposition frontale mais par une démarche raisonnée et raisonnable. Un mouvement de protestation s'il se produit n'en sera que plus crédible.

C'est dans cet esprit que notre syndicat a adhéré et participe à la Coordination Médicale Hospitalière (CMH).

Nous réaffirmons l'unicité du statut de PH, ce qui n'exclut nullement de reconnaître et valoriser certaines contraintes spécifiques et une démarche qualité.

Les services de réanimation sont l'un des acteurs centraux des Projets Médicaux de Territoire (PMT), lesquels sont en cours d'élaboration par les pouvoirs publics. Les coûts qu'ils engendrent imposent une démarche critique, une organisation pertinente et rationnelle fondée sur des critères connus et développés en commun avec les différentes composantes de la discipline, et notamment son Comité d'Orientation Stratégique (COS).